



APPEL À CANDIDATURES - CGU 2016 LA QUATRIÈME IMAGE

PRIX PHOTO

Dès sa première édition, LA QUATRIÈME IMAGE, a récompensé chaque année le travail de quatre lauréats. Ce prix est décerné par un jury de professionnels du monde de la Photographie. Les lauréats seront invités à présenter leur travail pendant le Festival La Quatrième Image à Paris, en avril 2017 et se verront remettre leur prix lors d'une soirée officielle. C'est une occasion unique de rencontrer les visiteurs amateurs, les collectionneurs et les professionnels de la photographie.

CONDITIONS

Le concours Prix Photo s'adresse à des photographes :

- professionnels ou amateurs, débutant leur carrière, étudiants en école d'art ou de photographie, photographes indépendants,
- de toutes nationalités,
- âgés de plus de 18 ans.

Le thème est libre. Les photographies présentées peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Elles doivent appartenir en totalité ou en partie à une série d'œuvres photographique.

Les inscriptions sont ouvertes du 22 novembre 2016 au 30 janvier 2017 (Prix Photos et Jeunes Talents).

SÉLECTION

Les lauréats du Prix Photo 2017 seront sélectionnés par un jury de professionnels du monde de l'image.

Le jury se réunira le 2 février 2017 et les candidats sélectionnés seront informés individuellement au plus tard fin le 10 février 2017. Ils devront fournir des fichiers haute définition de leurs photographies avant le 15 février 2017 afin de figurer dans le catalogue. Les candidats ne fournissant pas les informations demandées ne seront pas retenus.

LES PRIX

- 1^{er} prix:** une résidence d'artiste de 3 mois avec une bourse de 1300 euros par mois, à la Cité Internationale des Arts de Paris.
- 2^e prix:** 3000 euros
- 3^e prix:** 1000 euros
- 4^e prix:** 500 euros

Les 4 lauréats seront également invités à présenter leurs travaux pendant toute la durée du Festival La Quatrième Image à Paris. Leur voyage sur Paris (billet A/R), leur hébergement durant la première semaine ainsi que la production de leur exposition seront prises en charge par l'organisation de l'évènement. Les lauréats figureront dans une section dédiée du

catalogue officiel du Festival, et une communication spécifique sera organisée autour des Prix.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le dépôt des dossiers se fait en ligne uniquement.

Chaque candidat doit fournir :

- 1 à 5 clichés pris ou publiés au cours des 4 dernières années (2013),
- une courte biographie,
- un texte court de présentation du projet.

Les images digitales doivent être fournies en format JPG uniquement, 72 dpi, la taille des photos ne doit pas excéder 1024 pixels en longueur. Le poids du fichier image doit être inférieur à 1MB.

Frais d'inscription: 35 euros.

NB : Vous avez la possibilité de candidater pour une ou plusieurs catégories : Prix Photo 2017, Jeunes Talents 2017, Exposants. Chaque inscription doit cependant être faite indépendamment l'une de l'autre.



APPEL À CANDIDATURES - CGU 2016 LA QUATRIÈME IMAGE

JEUNES TALENTS

Le Festival La Quatrième Image, a une démarche forte pour développer la Photographie contemporaine et son lien avec le public, qui vient nombreux découvrir les exposants et pour certains, repartir avec une des œuvres présentées. C'est l'occasion de mettre en lumière de jeunes artistes photographes qui pourront bénéficier, en plein cœur de Paris, de l'espace prestigieux des Blancs Manteaux pour exposer leur travail aux côtés de photographes plus expérimentés, et vivre un événement professionnel significatif au début d'une belle carrière.

CONDITIONS

Le concours Jeunes Talents s'adresse à des photographes :

- professionnels ou amateurs, débutant leur carrière, étudiants en école d'art ou de photographie, photographes indépendants,
- de toutes nationalités,
- âgés de 18 à 25 ans à la date d'inscription.

Le thème est libre. Les photographies présentées peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Elles doivent appartenir en totalité ou en partie à une série d'œuvres photographique.

Les inscriptions sont ouvertes du 22 novembre 2016 au 30 janvier 2017 (Prix Photos et Jeunes Talents).

SÉLECTION

Les dossiers seront sélectionnés par la direction artistique du Festival et les candidats retenus seront informés individuellement au plus tard le 10 février 2017. Ils devront ensuite fournir des fichiers haute définition de leurs photographies avant le 15 février 2017 afin de figurer dans le catalogue.

Les lauréats «Jeunes Talents» verront leur voyage sur Paris (billet A/R), leur hébergement durant la première semaine ainsi que la production de leur exposition pris en charge par l'organisation de l'évènement.

Les 4 lauréats «Jeunes Talents» sélectionnés seront invités à exposer durant toute la durée du Festival, où une section spécifique les mettra à l'honneur. De même, ils figureront dans le catalogue officiel du Festival, et bénéficieront de toute la communication afférente au Festival.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le dépôt des dossiers se fait en ligne uniquement.

Chaque candidat doit fournir :

- 1 à 5 clichés pris ou publiés au cours des 4 dernières années (2013),
- une courte biographie,
- un texte court de présentation du projet.

Les images digitales doivent être fournies en format JPG uniquement, 72 dpi, la taille des photos ne doit pas excéder 1024 pixels en longueur. Le poids du fichier image doit être inférieur à 1MB.

Frais d'inscription: 15 euros.

NB : Vous avez la possibilité de candidater pour une ou plusieurs catégories : Prix Photo 2017, Jeunes Talents 2017, Exposants. Chaque inscription doit cependant être faite indépendamment l'une de l'autre.

POUR TOUS LES DOSSIERS



QUALIFICATION

Le concours est ouvert à tous les photographes, professionnels, amateurs et étudiants de tous les pays. Les candidats doivent être âgés de 18 ans ou plus. Pour concourir à la sélection Jeunes Talents, il faut être âgé de moins de 26 ans.



FRAIS D'INSCRIPTION

Le paiement peut être effectué en ligne par Paypal. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.



CANDIDATURE

CANDIDATURE EN LIGNE UNIQUEMENT

Seuls les dossiers digitaux seront acceptés. N'envoyez pas de tirages originaux. Toutes les images digitales doivent nous être fournies en format Jpg uniquement, 72 dpi, la taille des photos ne doit pas excéder 1024 pixels sur le côté le plus long.



DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les inscriptions sont ouvertes du 22 novembre 2016 au 30 janvier 2017 (Prix Photos et Jeunes Talents).



DATE DE RÉALISATION

Les Photos soumises doivent avoir été réalisées ou publiées au cours des 4 dernières années (2013).



THÈME

Le thème est libre. Les photographies présentées peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Elles doivent appartenir en totalité ou en partie à une série d'œuvres photographique.



FICHIERS

Les fichiers doivent être intitulés de la manière suivante: nom.prénom.01.jpg

Par exemple :
Nom : Frédéric Dupont / Images à présenter: 2
Renommer comme :
dupont.frederic.01.jpg
dupont.frederic.02.jpg



DROITS D'UTILISATION

Les participants dont les candidatures ont été retenues accordent à La Quatrième Image le droit d'utiliser leurs photos à des fins de marketing autour du festival notamment la publication dans le catalogue de l'exposition, l'affichage sur le site internet de La Quatrième Image et tous les supports de communication liés au Festival.



COPYRIGHT

Les participants conservent le droit d'auteur de toutes leurs photographies en tout temps.

Les participants s'engagent sur le fait que si leur œuvre est sélectionnée pour l'exposition, ils en assurent la responsabilité de vérifier que les photos retenues ne violent pas ou ne sont pas en infraction avec les droits d'une tierce personne ou entité.

Les candidatures ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus ne seront pas retenues.